

## DELIBERATIONS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : D24-037

Rapporteur : Vincent ALAMERCERY

Auteur : Amélie BLETTY

Séance du 28/03/2024 – Convocation du 21/03/2024

Liste des délibérations de la séance affichée en Mairie et publiée sur le site internet de la Ville le 05/04/2024

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Séverine DEJOUX

Présents :

Eric BELLOT, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florence GAGNEUR, Anne MOREL, Isabelle BOGAS, Kamal DJEMAA, Jérôme JARDIN, Nicolas PASTY, Claire BLONDEL, Christophe BRUNETTON, Leïla BEN MAHFOUD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Florian JEDYNAK, Eva ARTETA CRISTIN, Roger PEDOJA, Philippe JUSTE, Odile BALTHAZARD, Michel ROULLIAT, Véronique CHIAVAZZA, Alain LABAT, Jérôme JARDIN, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE

Excusé(e)s ayant remis pouvoir : Patrick SAILLOT à Gisèle COIN, Yves ARTETA à Véronique CHIAVAZZA

Absent(e)s / excusé(e)s : Patrick RACHAS, Nasser MESSAÏ, Thomas MANIKAS

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Pouvoirs	2
Exprimés	26

**Objet :** Approbation de la programmation des animations « grand public » 2024 – ENS Vallon des Torrières

#### EXPOSE DES MOTIFS

La commune de Neuville-sur-Saône est désignée comme "pilote" du Projet Nature par les communes de Genay, Montanay et par la Métropole de Lyon pour mettre en place des actions qui valorisent le patrimoine naturel et paysager de l'espace naturel remarquable, inscrit dans un projet Nature : le Vallon des Torrières.

Dans le cadre d'un appel à projets et par délibération du 14 décembre 2023, 9 associations ont été retenues pour proposer des animations, en lien avec des thématiques prioritaires repérées et à destination des établissements scolaires, des structures de loisirs et du grand public des communes de Neuville-sur-Saône, Genay et Montanay entre 2023 et 2026.

Les 9 associations retenues sont les suivantes :

Ligue pour la protection des oiseaux du Rhône, Arthropologia, France Nature Environnement, Naturama, Mouvement national de lutte pour l'environnement, Oikos, Charezieux Nature, Des espèces parmi Lyon (DEPL) et Nature et Sens

Par ailleurs, un appel à projet "animations grand public" a été engagé en janvier 2024 pour retenir parmi les associations dédiées à ce type de projet, celles susceptibles de proposer une programmation pour le printemps/été 2024.

C'est dans ce contexte que les 4 associations suivantes ont répondu : Des espèces parmi Lyon (DEPL), Arthropologia, Nature et Sens et Charezieux Nature.

Pour le printemps/été 2024, 12 demi-journées d'animation ont été sélectionnées par le comité de pilotage du Projet Nature selon le programme suivant organisé autour de 7 thématiques :



**Projet pollinis'actions : découverte des insectes pollinisateurs et actions citoyennes en leur faveur (par l'association Arthropologia).**

Au programme de cette animation, recréer du lien avec le patrimoine végétal de l'Espace Naturel Sensible du Vallon des Torrières, valoriser l'importance des espèces indigènes pour les pollinisateurs et la biodiversité et transmettre des savoir-faire autour de la renaturation/végétalisation (récolte, tri des graines sauvages, etc).

**Conférence balade : vivre la nature en ville (par l'association Nature et Sens).**

Les objectifs pédagogiques de cette animation sont les suivants :

- Diminuer les peurs de nature en lien avec la nuit ;
- Ouvrir un espace de réflexion sensible sur notre rapport à la nature ;
- Être en mesure de distinguer peurs et risques réels.

Cette animation est réalisée en deux temps :

Une conférence vivante basée sur le livre *Vivre la nature en ville*, paru en avril 2021 aux Editions Ulmer, invite le public à appréhender différemment la présence de la nature dans la vie de tous les jours jugée stressante, bétonnée, où le temps échappe. Il s'agit d'une invitation à ralentir, observer et à apprendre à explorer notre quotidien avec curiosité. Le but de la conférence étant de mettre les sens en éveil pour mieux percevoir le vivant en milieu urbain.

Une balade sensorielle permettant de vivre les invitations du livre dans l'Espace Naturel Sensible du Vallon des Torrières et ainsi prolonger la conférence. Il s'agira d'une expérience sensorielle, de partage de ressentis.

**Biodiversité, la nuit aussi (par les associations Nature et Sens et Arthropologia) !**

Cette animation sensibilise le public aux enjeux de la biodiversité nocturne et de la pollution lumineuse. Elle a pour but de réconcilier le public avec la nuit grâce à une approche sensorielle. Une conférence de Hugues Mouret (Arthropologia) sera donnée pour sensibiliser le public à la trame noire, à ses enjeux et son importance pour la biodiversité. A la suite de quoi, une promenade sensorielle émotionnelle et naturaliste sera coanimée par Arthropologia et Nature et Sens dans le but d'amener le public à une réflexion globale sur son rapport à la nuit et à l'importance de la préserver en milieu urbain pour la biodiversité.

**Inventaire participatif des papillons de jour (par l'association Des Espèces Parmi Lyon).**

Depuis 2022, l'association « Des Espèces Parmi Lyon » a mis à jour plus de 25 espèces de papillons de jour dans le Vallon des Torrières, grâce aux sciences participatives. La liste est encore longue et l'association propose une animation permettant aux habitant.es d'inventorier et de déterminer les papillons. Au programme, une heure de formation grâce aux outils apportés sur le terrain, suivie d'une heure en semi-autonomie, toutes et tous équipés d'un filet et d'une clé de détermination !

**Bois mort, champignons et vie du sol : la vie sauvage à tous les étages (par l'association Des Espèces Parmi Lyon).**

Le public est invité à découvrir la biodiversité liée au bois mort, à comprendre les enjeux liés à la gestion de ce bois mort et à posséder les informations pour agir chez soi en faveur de la faune du sol (comprendre les interactions entre la faune du sol et les autres espèces).

Au cours d'une balade commentée, les participants sont invités à découvrir les refuges pour la faune locale.

**À la découverte des plantes sauvages comestibles, médicinales et toxiques (par l'association Charezieux Nature).**

À travers une promenade, regarder la nature du Vallon des Torrières d'un œil neuf, comprendre que la plus commune de nos plantes a un intérêt et des vertus. Apprendre à identifier et connaître les usages des plantes sauvages du territoire, apprendre les bons gestes de cueillette, les précautions à prendre et savoir identifier les plantes toxiques de l'environnement.



## Sens et Nature (par l'association Charezieux Nature).

Cette animation a destination d'un public jeune (enfants et familles) a pour but de rendre la nature attractive pour les enfants, la leur faire aimer et faire qu'ils s'y sentent bien. Elle a également pour objectif de les intéresser à la diversité de la nature et de développer leur sens de l'observation. La sortie est construite autour de l'histoire d'un petit blaireau qui vit dans la forêt. Les enfants sont invités à aider ce dernier à réparer les atteintes qu'il a infligé à la nature à travers différentes missions sous forme de jeux sensoriels.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces animations, des subventions sont allouées aux associations. Elles sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Le montant d'une demi-journée d'animation a été fixé dans l'appel à projet 2023-2026.

Ces animations font l'objet d'une convention de financement annexée à la présente délibération qui fixe les modalités de versement.

ASSOCIATIONS	Nombre de demi-journées d'animation prévues	Montant d'une demi-journée fixé dans la convention	Total à verser à l'issue de la réalisation des animations (au plus tard le 31 août 2024)
DEPL	4	250 €	1 000 €
Charezieux Nature	3	250 €	750 €
Nature et Sens	3	250 €	750 €
Arthropologia	2	250 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>		<b>3 000 €</b>

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme des animations "grand public" du Vallon des Torrières – Printemps/été 2024, de signer les conventions avec les associations concernées (conventions telles que proposées et annexées au présent rapport de présentation), et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions.

### Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les propositions d'animations formulées par les associations DEPL, Charezieux Nature, Nature et Sens et Arthropologia à l'issue d'un appel à projet,
- VU le projet de convention de financement annexé,

**DECIDE**, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le programme d'animations grand public du Vallon des Torrières, ainsi qu'exposé ci-dessus,
- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations chargées de ces animations conformément à la liste ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions ci-annexées ainsi qu'à prendre toute mesure relative à l'application de la présente délibération.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations sur les bases définies ci-dessus,
- **DE PRÉCISER** que ces dépenses figurent au Budget Communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La Secrétaire,  
Séverine DEJOUX



Acte rendu exécutoire après  
- Télétransmission en Préfecture le 2/04/2024  
- Publication par voie électronique le 2/04/2024

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 02/04/2024

Le Maire,  
Eric BELLOT



Vu pour être annexé à la présente délibération  
D24-00371e 02/04/2024  
Eric BELLOT, le Maire



ENTRE

La Commune de Neuville-sur-Saône, mandatée par les communes de Genay et Montanay pour assurer la coordination du Projet Nature du Vallon des Torrières ; représentée par son Maire en exercice, Eric BELLOT, dûment habilité par une délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 2020, ci-après dénommé « le mandataire »,

d'une part,

ET

L'association XXX représentée par XXXXXXXX, président en exercice,

ci-après dénommée « XXX »,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1 :** Dans le cadre d'un appel à projets et par délibération du 27 février 2020, XXX a été sélectionnée pour proposer des animations d'éducation à l'environnement, en lien avec des thématiques prioritaires repérées et à destination du « grand public ».

Suite à un appel à projet « animations grand public », engagé en janvier 2024, il a été décidé que « Arthropologia » intervienne de la façon suivante :

Association	Nombre de demi-journées d'animation prévu	Thématiques
XXXXX	2	Sortie coanimée avec Nature et Sens Balade « Pollinis'Actions »

**Article 2 :** Conditions d'intervention :  
XXXXX s'engage à intervenir selon les conditions indiquées dans la convention cadre signée entre les deux parties.

- Soit le 2 mai en soirée et le samedi 6 juillet matin

**HOTEL DE VILLE**  
Place du 8 mai 1945 – BP 0135  
69582 Neuville-sur-Saône Cedex  
Téléphone : 04 72 08 70 00  
Télécopie : 04 78 91 26 92  
www.mairie-neuvellesursaone.fr  
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

**Article 3 :** Subventions :

Les subventions accordées par la Métropole du Grand Lyon, dans le cadre du Projet Nature – Espace Naturel Sensible du Vallon des Torrières et versée par le mandataire sont les suivantes :

Association	Action	Montant total prévisionnel de la subvention
XXXXX	Animation	500 € Soit 2*250 €
TOTAL		500 €

**Article 4 :** Cette subvention sera versée pour le 31 août au plus tard.

Neuville sur Saône, le XXX 2024

Pour la commune de Neuville-sur-Saône

Pour l'association XXXXX

Le Maire

Eric BELLOT

Le président

XXXXXXX

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 069-216901439-20240328-D24\_037-DE



Téléphone : 04 72 08 70 00  
Télécopie : 04 78 91 26 92  
www.mairie-neuvellesursaone.fr  
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

**HOTEL DE VILLE**  
Place du 8 mai 1945 – BP 0135  
69582 Neuville-sur-Saône Cedex